

DOMBES SAÔNE VALLÉE

hiver 2025

53

Le magazine de
votre Communauté
de communes

www.ccdsv.fr

CADASTRE SOLAIRE

C'EST PARTI !

Ambérieux-en-Dombes / Ars-sur-Formans / Beauregard / Civrieux / Fareins / Frans / Massieux / Misérieux / Parcieux / Rancé / Reyrieux / Savigneux / St-Bernard / St-Didier-de-Formans / St-Jean-de-Thurigneux / Ste-Euphémie / Toussieux / Trévoux / Villeneuve



Saônibus : l'offre de transport évolue

p.6



Bibliothèques en Dombes Saône Vallée : un réseau qui tisse des liens

p.9

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



« J'ai été démarché pour installer des panneaux solaires. J'ai entendu parler du cadastre solaire lancé par la CCDSV. Pourriez-vous me renseigner notamment sur son coût ? »

Cet outil innovant est une photographie aérienne des toitures avec une colorisation différente en fonction de l'ensoleillement. Inspiré du concept de cadastre foncier, le cadastre solaire permet de visualiser l'orientation optimale des toitures, les zones d'ombre potentielles et les conditions météorologiques locales. Ces informations sont accessibles gratuitement via le site internet de la CCDSV, offrant à tous (particuliers, entreprises, collectivités) la possibilité d'évaluer le potentiel de sa toiture en termes de production d'électricité solaire. Les utilisateurs peuvent estimer le coût d'installation de panneaux solaires, prédire la production d'énergie en kWh/m²/an et calculer les économies générées. La CCDSV facilite le lien avec des structures spécialisées telles que l'ALEC 01 pour fournir un soutien technique et financier aux intéressés.

Le cadastre solaire a coûté 40 000 € TTC à la CCDSV, dont 12 900 € d'aide de l'Etat via le fonds vert.

Plus d'informations en scannant le QR Code



« J'habite à Civrieux. Ma voisine m'a parlé des bio seaux pour stocker les déchets alimentaires... pour ensuite aller les déposer dans un abri-bac. Est-il encore possible de m'en procurer un ? »

Les bio seaux sont fournis gratuitement par la CCDSV pour stocker les biodéchets et faciliter le dépôt des déchets alimentaires à la borne la plus proche de votre domicile. Pour récupérer un bio seau, vous pouvez vous présenter directement à la CCDSV muni d'un justificatif de domicile. On évalue à environ 30% la quantité de biodéchets dans nos déchets ménagers, que ce soit les épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, marc de café, restes de repas, viandes ou poissons, fleurs fanées... des déchets composés à 80% d'eau.

C'est un gaspillage énergivore de les incinérer. Les composter enrichit les terres. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser et en plus, c'est très facile !

Pour plus d'informations sur le tri des biodéchets et localiser la borne la plus proche de chez soi : se référer au site internet de la CCDSV : dechets.ccdsv.fr/ ou scanner le QR Code



« J'ai entendu parler de Mai à vélo et je n'ai pas pu m'y rendre l'an dernier. Avez-vous l'intention de programmer une nouvelle édition en 2025 ? »

Oui, la CCDSV organise Mai à vélo le 17 et 18 mai 2025 pour les amateurs de vélo mais aussi, pour encourager à sa pratique au quotidien, en vacances, en mode loisirs ou sportif.

Cette année marquera les cinq ans de "Mai à vélo", une initiative nationale pour célébrer le vélo sous toutes ses formes, déclinée à travers des milliers d'événements partout en France. Le programme sur notre territoire promet d'être alléchant avec de nombreuses animations souvent gratuites ouvertes au plus grand nombre.



Les 19 communes de Dombes Saône Vallée.

Une question, une remarque ?

Écrivez directement à contact@ccdsv.fr

SOMMAIRE

Actualités 4-5

Le territoire en action 6-9

Acteurs du territoire 10-11

Dessine-moi...
La collecte des bio déchets 12

Acteurs du territoire : dans le portable de... 13

En direct des communes 14

Expressions politiques 15

À vos agendas ! 16



Notre pays traverse une crise financière et institutionnelle sans précédent. Les collectivités territoriales font face aujourd'hui à des vents contraires, et notre communauté n'échappe pas à ces turbulences. Les nuages financiers s'amoncellent, menaçant notre capacité à agir sereinement pour le bien du territoire et de ses habitants.

Une situation financière fragilisée

Pour 2024, nous constatons une baisse de 300 000 € des recettes issues de la fiscalité et de la compensation de l'ancienne taxe d'habitation, bien en deçà des engagements annoncés par l'État. Même si le projet de loi de finances 2025 n'a pas encore été voté à la suite de la motion de censure, il faut s'attendre à une perte supplémentaire de 400 000 €. Cela représente un total de 700 000 € de moins sur deux exercices budgétaires.

Cette situation exige des ajustements. Nous allons devoir limiter nos investissements ou revoir leur calendrier. Nous devons également analyser nos politiques et nos actions pour trouver des marges d'économie. Nous avons toujours maîtrisé nos dépenses et on ne peut que s'en féliciter aujourd'hui. Nous savons que l'exercice sera difficile, mais notre détermination reste intacte : continuer à répondre à vos attentes, tout en assurant la pérennité de notre action.

Agir avec pragmatisme

Depuis le début du mandat, nous avons fait preuve de réactivité et de pragmatisme pour accompagner les évolutions du territoire. Cette exigence guidera nos choix dans les mois à venir.

- Nous avons récemment lancé les travaux d'une nouvelle crèche à Villeneuve, un projet essentiel pour les familles confrontées à une demande croissante de solutions d'accueil.
- À partir de janvier, le Saônibus sera réorganisé afin de mieux répondre aux attentes des usagers et améliorer la mobilité sur notre territoire.
- Nous poursuivons nos efforts pour la réduction des déchets, avec l'installation de nouveaux bacs dédiés à la collecte des biodéchets et des cartons bruns. L'engagement pour l'environnement reste et restera notre ligne directrice :
- Les travaux de deux nouvelles stations d'épuration vont débuter car la protection de la ressource en eau est vitale.
- La restructuration des rivières à la confluence du Formans et du Morbier, à Sainte-Euphémie est en cours pour préserver la biodiversité et prévenir les risques naturels.
- Enfin, les résultats de notre Plan climat montrent que nous sommes sur la bonne voie, confirmant nos efforts en matière de transition écologique.

Soutenir la culture et partager des instants de convivialité

Au-delà des services du quotidien, notre rôle est aussi d'accompagner la vie culturelle locale. À ce titre, nous continuons de financer des spectacles sur les communes, qu'il s'agisse de festivals comme le Jazz à Fareins et tous les autres événements organisés avec les associations locales.

Les derniers en date, le concert de Noël à Ars-sur Formans et celui du 1^{er} janvier à Sainte-Euphémie furent des moments chaleureux et l'occasion de se retrouver et de célébrer ensemble l'esprit de notre territoire.

Je tiens à vous adresser, à vous et à vos proches, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2025 soit une année d'espoir, de solidarité et de réussites partagées pour chacun d'entre vous.

Bien à vous,

Nous avons toujours maîtrisé nos dépenses et on ne peut que s'en féliciter aujourd'hui.

Numéro 53 - hiver 2025

Dombes Saône Vallée,
le magazine de votre
Communauté de communes
627 route de Jassans
01600 Trévoux
Tél. 04 74 08 97 66

• Directeur de la rédaction :
Marc Péchoux
Président de la CCDSV

• Photographies : **CCDSV**
sauf mentions

• Réalisation/Édition :
Micro 5 Lyon
04 37 85 11 22

Illustration en page 12 :
Julien Collignon
www.co2l.fr

Rédaction : **Marion Gauge**

• Impression :
Imprimerie Augagneur

Imprimé en 19300 exemplaires
sur papier 100% recyclé

Couverture : vue aérienne
de Fareins

Petite enfance

Crèche de Villeneuve : les travaux bien engagés

En novembre dernier, les principaux financeurs se sont retrouvés pour une visite du chantier de la future crèche à Villeneuve. Chantal Mauchet, préfète de l'Ain, avait spécialement fait le déplacement pour découvrir l'avancement de ce projet attendu par les familles. Pour l'occasion, un biberon a été inséré dans un parpaing ! Débuté mi-août, le chantier, situé dans le centre du village, avance bien. Le projet s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du toit pour l'autoconsommation du bâtiment. Une autre partie sera végétalisée afin d'apporter de la fraîcheur et une cour intérieure ombragée sera aménagée. La construction de ce nouvel équipement d'accueil pour les enfants de moins de 3 ans, d'une capacité de 36 places, représente un budget de 2,2 millions d'euros HT (avec participation de la CAF, la Région, l'État, le Département). "Les petits Thous" est le



De gauche à droite : Eric Prost, président du CA de la CAF, David Pommier, maire de Villeneuve, Marc Péchoux, président CCDSV, Chantal Mauchet, préfète, Christine Fornès, vice-présidente CCDSV, Martine Tabouret, vice présidente du département, Pierre Larrieu, conseiller régional

nom retenu par les élus parmi 41 propositions reçues via la page Facebook de la CCDSV. Ce nom fait référence à l'ouvrage bien connu de notre territoire d'eau, le thou,

sorte d'écluse que l'on peut ouvrir pour vider un étang. La crèche devrait accueillir ses premiers bambins en novembre 2025. ●

Communication

La CCDSV sur LinkedIn et Instagram

Pour toujours mieux communiquer sur l'actualité et les nombreux projets du territoire, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée dispose désormais d'un compte LinkedIn et d'un compte Instagram, en plus de la page Facebook, de ses sites internet (ccdsv.fr et sortir.ccdsv.fr) et de sa chaîne YouTube.

N'hésitez pas à la suivre sur vos canaux préférés pour ne rien manquer ! ●



Rénovation énergétique

UNE NOUVELLE VIE POUR LA RECYCLERIE

Pour améliorer les performances thermiques, assurer le développement de ses activités et optimiser les conditions de travail, la Recyclerie, lieu dédié au réemploi et à l'économie circulaire, situé au cœur du parc d'activités de Trévoux et propriété de la CCDSV, nécessitait d'importants travaux. Débutés en janvier 2024, ils devraient permettre d'obtenir un gain de consommation énergétique de 60% d'améliorer de manière significative les conditions de travail des employés, 11 permanents et une quarantaine de salariés en parcours d'insertion. L'extension de 255 m² regroupe les bureaux des services administratifs, l'accompagnement socioprofessionnel, une salle de réunion, un réfectoire et des vestiaires pour le personnel. Cette structure de deux étages avec un habillage en bois sur le premier étage jouxte le bâtiment existant. Elle répond à la norme RE2020, prenant en compte, au-delà de la performance énergétique, l'empreinte environnementale du bâtiment et sa capacité à générer de l'énergie. Elle est équipée de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9,2kWc destinés à l'autoconsommation et est chauffée par pompe à chaleur. 1,4 million d'euros TTC a été investi dans la rénovation du bâtiment, avec des financements CCDSV, Département de l'Ain, de la recyclerie, la FNCCR et l'État. ●



Environnement

On plante et on entretient !

Sur les bords des cours d'eau, la CCDSV a procédé à l'entretien de 4 km de végétation le long du Formans et du Morbier entre mars et l'automne 2024. La flore envahissante exotique a été retirée ainsi que les embâcles, ces accumulations naturelles de débris végétaux apportés par les cours d'eau : troncs d'arbres, branches et feuilles mortes. Quelques coupes ont été réalisées pour apporter de l'ensoleillement aux zones aquatiques favorables à l'épuration de l'eau. Concernant le semi-marathon de la biodiversité, action du Plan climat lancée début 2024, les propriétaires ont répondu positivement à l'appel à candidature pour créer 21 km de haies et 35 mares, soit plus que l'objectif initial ! Les travaux, démarrés à l'automne, se



poursuivront en 2025 et 2026, avec des suivis écologiques prévus avant travaux et trois ans après. L'engagement financier est de 4% pour le propriétaire, 80% sont pris en charge par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de l'Ain et le reste (16%) par la Communauté de communes. ●

Être riverain d'un cours d'eau implique de respecter des règles pour préserver l'environnement. La CCDSV a édité "le guide du riverain d'un cours d'eau" pour tout savoir sur les droits et les devoirs.

Téléchargeable ici



Mobilité

SAÛNIBIKE, NOUVEAU SERVICE DE LOCATION LONGUE DURÉE

Louer un vélo à assistance électrique, c'est possible ! La CCDSV propose depuis septembre 2024 un service de location de vélo électrique classique ou pliant pour les habitants du territoire. La location, de 50 euros par mois, s'étend sur 6 mois, de septembre à mars 2025 et de mars à septembre 2025. 300 euros sont offerts pour l'achat du vélo après location ! Les vélos, de trois tailles différentes et de marque française, sont fournis avec casque et cadenas. L'entretien du vélo est inclus. ●



Réservation



Continuité écologique

Confluence Formans et Morbier libérée



À la confluence du Formans et du Morbier à Sainte-Euphémie, un seuil qui servait autrefois à alimenter trois anciens moulins en eau, constituait un obstacle infranchissable de 2,70 mètres de haut et de 30 mètres de large dans le lit du cours d'eau. Pour permettre à la faune aquatique de circuler librement, une nouvelle rivière de 60 mètres de long a été aménagée cet été pour contourner l'ouvrage. Prochaine étape : la plantation d'arbres et arbustes à l'hiver 2025. Le montant de ce projet est de 311 000€ largement subventionnés. ●

Voirie

Avenue de Formans : fin des travaux de rénovation

Après la suppression du terre-plein central de la principale voie qui traverse le parc d'activités de Trévoux en juillet dernier, une bande cyclable bilatérale a été aménagée afin de faciliter la circulation des cyclistes. Côté Est, un éclairage solaire a été installé et les espaces verts conservés.

Coût des travaux : 550 000 euros TTC. ●



Transport urbain

Le réseau Saônibus évolue

L'offre de transport en commun évolue à compter du 6 janvier 2025 et s'articule autour du corridor Val de Saône qui concentre le plus de déplacements. Objectif : toucher les actifs, les jeunes, les seniors...

Restructuré en septembre 2023, le réseau Saônibus, constitué de deux lignes régulières traversant tout le territoire et desservant les gares TER et les principales zones d'activités, n'a pas rencontré son public. Pour mieux répondre aux attentes du plus grand nombre, la CCDSV, autorité organisatrice du transport urbain sur les 19 communes, a repensé son offre. Les deux lignes régulières (ligne 1 Anse-Les Échets et ligne 2 Villefranche-sur-Saône-Saint-André-de-Corcy) sont supprimées et deux nouvelles sont créées : Anse-Reyrieux collège en passant par Trévoux, pour relier le centre-ville de Reyrieux à Trévoux et Anse, et Reyrieux-Neuville-sur-Saône pour connecter le réseau Saônibus au réseau TCL et TER via Albigny-sur-Saône. Cette seconde ligne dessert Parcieux et Massieux. Avec ces nouveaux itinéraires, le réseau couvre les trois communes les plus peuplées du territoire : Trévoux,



Reyrieux et Massieux ainsi que les collèges. Afin de mieux mailler le territoire, le transports à la demande (TAD), permet dorénavant de réserver des trajets en nombre illimité sur l'année (dans les limites des capacités matérielles du transporteur). Le service est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi de 9h à 18h et couvre 70 points d'arrêt, dont les gares de Villefranche-sur-Saône et Saint-André-de-Corcy. La réservation d'un trajet se fait au plus tard la veille. Dernière nouveauté : le réseau Saônibus est gratuit pour les abonnés TER et combiné TER/TCL. Pour bénéficier de cette offre, rendez-vous à l'agence Transdev de Genay, à la CCDSV ou la Presse Talançonnaise de Reyrieux. ●



Covoiturage

Déjà 700 "Saônicovoitureurs" !



La CCSDV a lancé en septembre Saônicovoit, un nouveau service local de covoiturage. Depuis l'application Karos, après avoir créé son profil conducteur, passager (ou les deux) et indiquer ses trajets quotidiens, on est facilement mis en relation avec des conducteurs et passagers du territoire ou au-delà. Les trajets doivent avoir un point de départ ou d'arrivée sur le territoire pour être validés et remboursés par la Communauté de communes. Le trajet est gratuit pour les passagers en dessous de 30km, les conducteurs sont indemnisés 2 euros pour chaque passager transporté. Le passager paie 10 centimes par kilomètre supplémentaire au-delà de 30km. 509 trajets ont été réalisés en octobre 2024 et l'objectif est de monter à 1 000 trajets par mois ! ●



Témoignage

« C'EST PRATIQUE, ÉCONOME ET CONVIVIAL »

Sophie Deleligne,
directrice artistique au Laboratoire Najjar (Technoparc de Civrieux) et utilisatrice de Karos

« C'était la solution que j'attendais. Elle nous a été présentée par notre entreprise en septembre. Je me suis inscrite comme conductrice et passagère. Habitant Vaise à Lyon, j'emmène des salariées de l'entreprise voisine deux jours par semaine, les autres jours, je prends le train jusqu'à la gare d'Albigny-Neuville où une collègue me récupère. Dans chaque cas, le trajet est pratique, plus économe et convivial, et ne dépasse pas trente minutes. Cela demande de l'organisation mais le bilan est positif. » ●

Environnement

« Expliquer les enjeux des rejets d'eaux usées non domestiques »

Christel Sébastian, chargée de suivi des effluents non domestiques à la Communauté de communes, accompagne les entreprises et industriels afin qu'ils soient en conformité avec la loi et qu'ils comprennent les enjeux liés aux impacts de leurs rejets sur la qualité de l'eau et le milieu naturel.



Quelles sont les étapes de votre intervention ?

D'abord, nous réalisons un diagnostic sur site, analysons le processus, vérifions si les eaux usées sont bien séparées des eaux pluviales, les produits et déchets stockés sur des rétentions... Ensuite, nous rédigeons, si nécessaire, un arrêté d'autorisation de déversement des effluents dans le réseau d'assainissement prévu par le Code de la Santé Publique et qui recense les points de non-conformité s'il y en a, et les délais pour les corriger (de 1 an à 5 ans). Nous les informons sur les aides financières proposées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour mettre en place des processus de traitement pour réduire les micro-polluants.



Comment ce suivi s'inscrit-il dans le temps ?

En fonction du type d'activité et de la nature des rejets, les entreprises doivent réaliser le suivi de la qualité de leurs rejets selon une liste de paramètres et des modalités définies dans leur arrêté d'autorisation de déversement. Chaque année, la CCDSV assure le contrôle de cette autosurveillance : l'entreprise nous envoie ses analyses que nous interprétons. Un coefficient de pollution peut alors être appliqué sur la redevance assainissement jointe à la facture d'eau potable. À l'inverse, le coefficient de rejet permet de réduire sa facture si une partie importante de l'eau consommée n'est pas rejetée dans les réseaux. Cela incite les entreprises à la sobriété hydrique dans le contexte d'une raréfaction de la ressource en eau.

L'objectif est aussi de sensibiliser les entreprises ?

Notre accompagnement se veut avant tout pédagogique. Ainsi, après la visite de la station de traitement des eaux usées à Trévoux - Bords de Saône par une dizaine d'industriels en septembre 2024, d'autres visites seront programmées en 2025 pour sensibiliser, accompagner et aider les entreprises du territoire. ●



Le mot de l'élu

Gilles Garnier,
vice-président en charge
de l'assainissement



« Notre rôle est d'aider les entreprises à respecter la réglementation, leur expliquer l'impact des rejets industriels sur la qualité de l'eau et le parcours des rejets : de la sortie de l'entreprise vers le réseau, puis la station de traitement des eaux usées et le cours d'eau in fine. Les effluents non domestiques sont ceux qui ne concernent pas les toilettes, douches, appareils ménagers, et sont issus des activités industrielles, commerciales ou artisanales. Nous pouvons intervenir auprès des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) qui doivent respecter une réglementation spécifique, mais également auprès de toutes les entreprises de plus petite taille ou dont l'activité n'est pas soumise à cette réglementation : garages, stations de lavage, pressing, salons de coiffure... » ●

Voie Bleue

Des aménagements pour offrir la meilleure expérience

Forte du succès de la “Voie Bleue, Moselle Saône à vélo”, la Communauté de communes poursuit les aménagements en bords de Saône pour accueillir les usagers dans des conditions optimales. Des stations de réparation et gonflage pour les vélos sont maintenant disponibles.

Après l'aménagement d'aires de services à Trévoux bas port, la Maison éclusière de Parcieux, Beauregard et Saint-Bernard, une nouvelle aire de services a été créée au sud-est de Trévoux, vers le café vélo La Roue Libre. Elle regroupe un point de stationnement de 80 places, 3 box vélo fermés et sécurisés, un panneau relais d'information touristique, des bancs, tables de pique-nique dont une abritée, un point d'eau et des sanitaires. Une station de réparation et gonflage pour vélo a également été installée avec tout le nécessaire pour remédier à une petite panne ou pour un petit entretien. Deux autres stations ont été installées à Beauregard et à Massieux, ce qui porte à trois stations de réparation et gonflage sur le territoire pour un coût total de 7 680 € TTC (2 560 € l'une). Une autre aire de services a été réalisée à Massieux pour les usagers de la Voie bleue,



les pêcheurs et plaisanciers. Un parking a été réaménagé chemin du port Masson pour accueillir des véhicules avec remorques à bateau. Juste à côté, une rampe de mise à l'eau a été réhabilitée par la Fédération de pêche du Rhône avec la participation financière de

la CCDSV. Les aires de services de Trévoux (400 000 € TTC) et Massieux (50 000 € TTC) ont bénéficié du soutien financier de l'Europe et de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Début 2025, des bancs, chaises longues, mobilier de pique-nique, appuis vélo... seront encore installés le long du chemin de halage pour les usagers toujours plus nombreux de la Voie Bleue. ●



LE CHIFFRE 2024

210 000

passages dont 41% de vélos sur le tronçon Saint-Bernard-Trévoux. ●

Randonnées

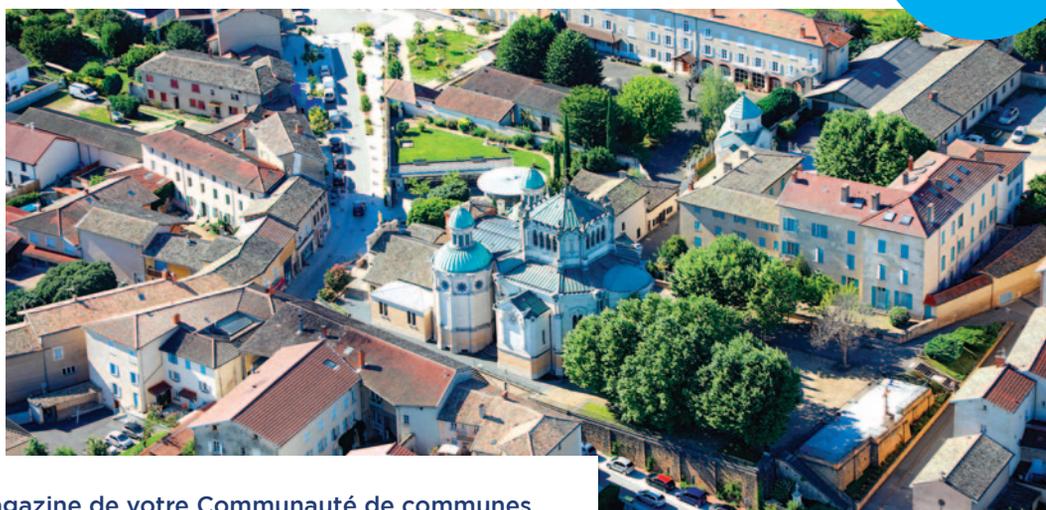
Un carto-guide des itinéraires de randonnée

Les itinéraires de randonnées pédestres qui s'étendent sur 218 km et traversent 18 communes, sont désormais tous aménagés grâce au jalonnement réalisé et aux panneaux de relais information randonnée posés. En complément des circuits accessibles sur le site Viso rando et sur celui de l'Office de tourisme, la CCDSV prépare un carto-guide à l'échelle 30/000 qui présentera les itinéraires avec toutes les étapes dans les moindres détails. Edité à 10 000 exemplaires, il sera disponible à l'Office de tourisme Ars-Trévoux d'ici mars 2025. ●

ARS 2025 : “ÇA COMMENCE DEMAIN !”

De novembre 2024 à novembre 2025, Ars-sur-Formans vit au rythme de festivités célébrant le centenaire de la canonisation de Jean-Marie Vianney, Saint Curé d'Ars. Expositions, visites inédites, spectacles pour (re)découvrir ce village sanctuaire chargé d'histoire, il y aura de nombreux temps forts à ne pas manquer. Au-delà des manifestations religieuses comme le 31 mai 2025, jour J de la canonisation de Jean-Marie Vianney, ou le 4 août 2025, fête patronale où une procession rassemble chaque année des milliers de pèlerins, les événements grand public vont rythmer l'année : concert gospel le 16 février, jubilé des artistes avec concert et exposition photos le 15 et 16 mars, concert de la Garde républicaine le 16 et 17 mai, spectacle “Monsieur le curé fait sa crise” le 31 juillet... La CCDSV soutient une grande partie de la programmation. ●

Plus d'infos sur ars-trevoux.com/agenda/ars-2025/



Culture

Médiathèque intercommunale et son réseau de bibliothèques en Dombes Saône Vallée : vivier de lien social !



Une partie de la joyeuse équipe de la médiathèque intercommunale

Sur le territoire, la médiathèque intercommunale La Passerelle à Trévoux est à la tête d'un réseau de seize bibliothèques et d'un relais lecture. Ces lieux de découverte, ouverts à tous, créent échanges et convivialité.

Grâce à une carte d'usager unique et gratuite pour tous, les abonnés ont accès à un peu plus de 100 000 documents (livres, CD, DVD, partitions). Sur le catalogue en ligne, ils peuvent consulter les collections, faire leurs réservations, emprunter et rendre les documents dans la bibliothèque de leur choix. Pour faire vivre ce réseau, deux bibliothécaires sont en charge de la navette documentaire qui passe au moins une fois par semaine dans chaque bibliothèque. Depuis novembre, les usagers ont également

accès à des ressources numériques proposées par le Département de l'Ain (films, presse, musique).

Sur place, on peut profiter du coin lecture en famille, jouer aux échecs ou à un jeu de société, venir assister à un spectacle, se faire conseiller une bonne lecture, bref, passer un bon moment. Tout en renforçant son accueil, le personnel de la médiathèque a à cœur de faire vivre davantage son réseau avec des animations communes et une offre de services harmonisée. Depuis septembre, Élodie Simian-Rommé est coordinatrice du réseau des bibliothèques en Dombes Saône Vallée. Son rôle ? Accompagner les 170 bénévoles du territoire sur le volet technique et dans leurs actions notamment auprès des scolaires. ●

Animations dans et hors les murs

Lectures, contes, spectacles, concerts, projections, jeux etc. rythment l'année, s'inscrivent dans les événements nationaux ou régionaux (Partir en livre, Nuit de la lecture, Mois du doc...) et s'appuient régulièrement sur des partenariats avec des acteurs locaux : Cinéma, Maison éclusière, Pays d'art et d'histoire.

L'accueil du jeune public occupe une place forte. Depuis 2022, la CCDSV finance le transport pour les écoles avec le dispositif "Mon voyage à La Passerelle", visite couplée à une projection cinéma ainsi qu'à une animation par le Pays d'art et d'histoire. Sur l'année 2023-2024, une centaine de classes ont été accueillies de la maternelle au lycée. À la rencontre de tous les publics, la médiathèque se déplace dans les crèches, relais petite enfance ainsi qu'à l'hôpital de Trévoux. ●

VOUS AIMEZ
LES LIVRES,
LE CONTACT
HUMAIN ET
SOUHAITEZ
VOUS ENGAGER ?

La médiathèque intercommunale recherche ses premiers bénévoles ! Aidez-nous à prendre soin des documents, accueillir les usagers ou soutenir nos projets culturels. Un peu de votre temps peut faire toute la différence ! Intéressé(e) ? Contactez-nous à contact@bibliotheques.ccdsv.fr Rejoignez l'aventure culturelle ! ●



Élodie Simian-Rommé est la coordinatrice du réseau des bibliothèques

DONNEZ VOTRE AVIS !

Connaissez-vous la médiathèque intercommunale La Passerelle ? La Communauté de communes souhaite recueillir votre avis pour mieux connaître vos besoins. Flashez ce QR code et répondez au questionnaire (très court - 5 questions). Merci pour votre participation ! ●



Économie

La startup Aspida révolutionne le monde des salles propres

De la prise en charge de patients hautement infectieux au déploiement d'espaces ultra-propres pour l'industrie spatiale, Aspida propose de nouvelles perspectives à ses clients depuis ses locaux neufs dans le parc d'activités de Trévoux.

« **N**otre but, c'est de permettre à l'hôpital de faire face au risque épidémique et biologique par des technologies d'isolement permettant de créer le premier hôpital confiné déployable au monde. » Voilà la vision première qui a conduit Guillaume Ribot, électro-chimiste de formation et John Mumford, ingénieur en conception mécanique, à créer Aspida, qui signifie "bouclier" en grec, en janvier 2019. Tous deux issus du monde des salles blanches et laboratoires de confinement, ils conseillaient

les Hospices civils de Lyon pour leur pôle des maladies infectieuses et tropicales. Une expérience qui leur aura permis de mettre au point une solution innovante brevetée : la possibilité de déployer une chambre confinée rapidement et durablement là où les infrastructures sont lourdes et énergivores. « Ces espaces hautement contrôlés, en aluminium, en textile, et parfois même gonflables, constituent un levier de flexibilité et de compétitivité dans des environnements contrôlés comme le spatial, les biotechnologies, le médical », énumère Guillaume Ribot. Geoffray

Gimenez, ingénieur en travaux publics, a rejoint le duo en 2020, à qui il fait profiter de sa longue expérience chez ArianeGroup, dans l'aérospatial.

Aide à l'installation de 75 000 euros de la CCDSV et du Département de l'Ain

D'abord incubé à l'école de management de Lyon, Aspida s'est établie quelque temps sur la zone industrielle de Reyrieux avant de s'installer dans le parc d'activités de Trévoux. Le site de 700m² (1000m² avec la mezzanine) accueille les bureaux et la zone d'assemblage pour les salles propres, où tous les produits peuvent être testés. L'entreprise a notamment permis à Sanofi de séparer les productions de vaccins dans sa nouvelle usine ultra-moderne de Neuville-sur-Saône. En 2024, elle a été primée au premier salon Santexpo pour son dispositif de traitement d'air permettant de mieux protéger patients et soignants face aux infections respiratoires dans les chambres de soins critiques (infectiologie, hématologie, maternité, onco-pédiatrie...). Cinq CHU en ont été équipés cette année. Aspida compte 12 collaborateurs et devrait recruter au moins trois nouvelles personnes de divers profils (commercial, technique, administratif) en 2025 pour soutenir son développement. Le marché s'ouvre également à l'international, États-Unis, Australie, Suisse, Belgique, qui constituera 80 % du chiffre d'affaires d'ici 4-5 ans. ●



John Mumford, Guillaume Ribot et Geoffray Gimenez, les trois associés apprécient leur positionnement stratégique en Dombes Saône Vallée, proche de Lyon, facilement accessible depuis Paris.

Biodiversité

Du miel CCDSV !

La Communauté de communes, avec l'appui de Pollinium, a mis en place cet été 2024 un rucher aux couleurs de Dombes Saône Vallée dans le parc d'activités de Montfray à Fareins. C'est un pas de plus dans la protection de la biodiversité locale. Actuellement plus de 30% des colonies d'abeilles disparaissent chaque année en France. Les abeilles jouent pourtant un rôle essentiel dans la pollinisation et la préservation de notre biodiversité, de nos cultures, de l'environnement qui nous entoure. Les abeilles butinent plusieurs centaines de millions de fleurs chaque année, contribuant ainsi à la régénération de notre écosystème. ●



Portraits

Des graines de talent récompensées aux “Worldskills”

Ils étaient 1600 candidats du monde entier à s'affronter dans 53 métiers, dont 64 Français. Parmi eux, deux jeunes du territoire ont participé à la 47^e édition des Worldskills Lyon 2024, les olympiades des métiers, qui se sont tenus à Lyon en septembre dernier.

Marius Perrier :

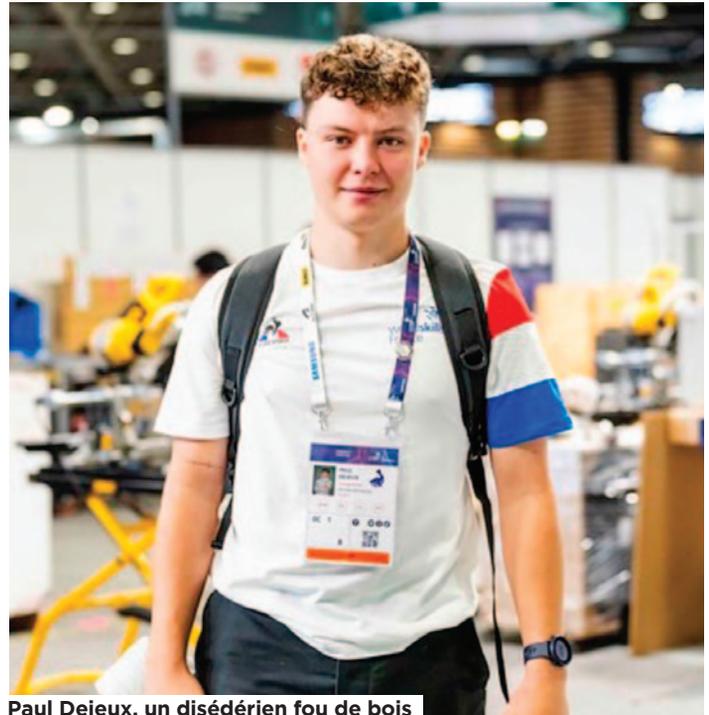
« J’ai vécu la plus belle expérience de ma vie à seulement 22 ans »

Numéro 7 Mondial, premier européen, prix d'excellence international, Marius Perrier a des souvenirs à vie ! Originaire de Reyrieux, le jeune homme a eu l'honneur de représenter la France à la compétition internationale des Worldskills dans sa spécialité 3D Digital Game art, se mesurant aux meilleurs de la discipline, les Chinois et asiatiques. *« C’est la création et l’animation de personnages, d’objets, de décors et d’environnements... On l’applique aux jeux vidéo mais cela concerne aussi les films d’animation ou publicitaires »*, explique le jeune homme qui a commencé l’aventure sans pression au départ : *« J’ai connu cette compétition par mon école Lyon Ynov Campus grâce à ma coordinatrice pédagogique. J’y suis allé sans stress car je ne connaissais pas. »* Médaillé d’or régional en avril 2023, Marius décroche la médaille d’argent à la finale française en septembre 2023. Tout s’enchaîne, il intègre l’équipe de France en février 2024 et démarre une préparation intense aux côtés d’un expert et d’un coach. Beaucoup de sacrifices au prix d’une expérience incroyable : *« C’est la meilleure formation que j’ai eue ! Mon objectif, c’était d’être dans le Top 8 sur 16 pays pour ramener une médaille d’excellence, et je suis Top 7 ! »*

Marius suit sa dernière année de Mastère Game art en alternance. Il accompagne les étudiants de 1^{re} et 2^e année à structurer leurs projets et monter en compétences. Ambassadeur Worldskills, il accueille les prochaines sélections régionales, sera à son tour coach pour la compétition nationale à Marseille en octobre 2025 en vue de la compétition mondiale à Shanghai en Chine en septembre 2026.



Marius Perrier, un talentueux talançonnais



Paul Dejeux, un disédérien fou de bois

Paul Dejeux :

« J’ai voulu profiter et tout donner pour aller décrocher une médaille »

Originaire de Saint-Didier-de-Formans, Paul Dejeux, du haut de ses 20 ans, a fait la fierté de sa famille et de tout son village, en décrochant la médaille d’argent aux Worldskills en ébénisterie. Plus de dix ans qu’il n’y avait pas eu de médaille française dans sa discipline ! *« J’ai acquis énormément de connaissances en un an. C’était enrichissant à la fois sur la découverte de nouvelles techniques et de nouvelles personnes et l’occasion de partager le savoir-faire français »*, confie le jeune artisan qui s’est plié à une très grosse préparation technique d’un an dont trois mois intensifs chez son expert métier. *« Je ne savais pas exactement à quoi m’attendre, mais j’ai voulu profiter et tout donner pour aller décrocher une médaille. »* En formation chez les Compagnons du Tour de France, Paul a trouvé dans les Worldskills une même exigence dans l’approche de son métier, la recherche de finesse, précision, excellence. Pendant la compétition, il a dû réaliser une pièce en seulement 22 heures, un temps très court : *« Tout le visuel était corrigé, l’assemblage comme la méthode de fabrication »*. Paul aime plus que tout créer, travailler le bois et donner vie à des meubles avec ses mains. *« C’est très inspirant quand on voit tout ce qu’on peut faire ! »* Le jeune homme a repris la route de son tour de France et continue d’acquérir de l’expérience et des compétences aux cotés de ses pairs. ●

NOUVEAU

LA COLLECTE DES BIO DÉCHETS



ABRI-BACS



Retrouvez la borne la plus proche de chez vous.



30%

C'est le pourcentage de bio déchets présents dans notre poubelle d'ordures ménagères.



LES BIODÉCHETS SONT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Restes de repas (viande, poisson...), déchets de préparation, thé, café, fleurs fanées...

ATTENTION ! Pas de sacs en plastique, ni d'emballages ou d'aliments emballés.



Gratuit

La Communauté de communes a installé des abri-bacs pour les biodéchets dans quasiment toutes les communes (sauf St-Jean-de-Thurigneux et Misérieux qui seront dotées au premier semestre 2025). Savigneux a choisi de disposer d'un composteur partagé pour le tri des biodéchets. Rancé et Fareins ont également fait ce choix et seront équipées d'un composteur partagé dans l'année 2025.

Fourni par la Communauté de communes pour stocker les biodéchets et faciliter leur dépôt jusqu'à la borne.



COLLECTE
Une à deux fois par semaine.



+60

FUTUR DÉPLOIEMENT

A terme, la Communauté de communes va installer + de 60 abri-bacs sur tout le territoire.

Les biodéchets sont, par la suite, utilisés pour fabriquer du compost afin d'enrichir les terres agricoles locales, améliorant la fertilité des sols.



NOUVEAU LA COLLECTE DES CARTONS BRUNS



Les cartons bruns (plus gros qu'une boîte à pizza/chaussures) prennent trop de place dans le bac jaune.

Débarrassez vos cartons des films plastiques, colliers de serrage et polystyrène.



Puis, déposez-les dans les colonnes prévues à cet effet ou en déchèterie.

Déploiement jusqu'en 2025
Emplacements consultables sur le site de la CCDSV.



LA PERSONNE QUE VOUS APPELEZ LE PLUS ?

Je vais plutôt parler des personnes à qui je réponds le plus vite ! Ce sont mes trois enfants. Puis, mes secrétaires de la mairie et mes adjoints, même si nous nous voyons régulièrement.



VOTRE DERNIER SMS ENVOYÉ ?

C'est une demande de rendez-vous avec le service économie pour signer des actes de vente de terrains dans le cadre des aménagements de nos zones d'activités, notamment sur le parc d'activités de Montfray à Fareins.



LA DERNIÈRE PHOTO QUE VOUS AVEZ PRISE ?

Ce sont les travaux du mur en pisé que nous sommes en train de construire pour le local de services techniques de la mairie. C'est atypique car nous avons récupéré le pisé d'une maison démolie pour bâtir ces locaux.



LA SONNERIE QUAND ON VOUS APPELLE ?

Mon téléphone est la plupart du temps en mode silencieux pour ne pas être dérangé notamment pendant que je suis avec d'autres personnes. Même si j'adore la musique, la sonnerie est très classique.



DANS LE PORTABLE DE

Yves Dumoulin

Yves Dumoulin est maire de Fareins et vice-président de la CCDSV en charge de l'économie et de la culture.

QUELLES SONT VOS APPLICATIONS PRÉFÉRÉES ?

J'utilise Whatsapp avec des groupes famille, adjoints, Jazz à Fareins etc. Depuis le covid, je me suis mis sur Facebook. Je communique sur la saison culturelle et fais la promotion des spectacles. J'aime beaucoup la chanson française, Cabrel, Souchon, Nougaro, Jonasz, que j'écoute sur Youtube. Je consulte les fils d'actualité, et je regarde également les résumés des matchs de l'OL... quand ils gagnent !



QUEL EST VOTRE FOND D'ÉCRAN ?

C'est une photo de deux de mes petits-fils, prise il y a quelques années. Ils s'appellent Yvan et Noé, cela fait donc Yvanoé ! J'ai le bonheur d'avoir 6 petits-enfants. Une autre photo d'écran est une image prise lors d'un voyage au Chili, où il y a beaucoup de fresques murales. Je dois faire prochainement un album sur ces murs d'expression libre peints sur de nombreux bâtiments.



VOTRE DERNIER SMS REÇU ?

Il s'agit d'un message du service culture de la CCDSV concernant l'organisation d'un spectacle à la salle des fêtes d'Ambérieux-en-Dombes le 8 décembre. Nous travaillons aussi à resserrer les liens entre la médiathèque La Passerelle et les bibliothèques du réseau, tout en veillant à garder l'autonomie de chaque site. L'idée est de transformer la médiathèque en tiers-lieu favorisant les échanges, spectacles...



LE TEMPS D'UTILISATION QUOTIDIEN ?

Il est assez important ! Je dirais qu'il y a environ une trentaine de coups de fil par jour. Je consulte aussi mes sms et mails. Lorsqu'il y a des numéros que je ne connais pas, je ne m'affole pas, je reste méfiant ! Il y a trop souvent des propositions commerciales alors les personnes laissent un message.



Beauregard

Un village animé !



Avec un nouveau souffle de dynamisme, Beauregard multiplie les événements pour rassembler et animer la vie locale. Tout a commencé cet été :

- 5 juillet : une soirée conviviale "Afterwork" au tennis club.
 - 7 septembre : un forum des associations pour découvrir et s'engager.
 - 21 et 22 septembre : des Journées Européennes du Patrimoine riches en découvertes.
- Et ce n'est pas tout ! Réunions de quartiers, repas des aînés, l'opération "Première page" à la bibliothèque, une soirée Halloween organisée par le sou des écoles, et bien d'autres surprises rythmeront les mois à venir.

Beauregard n'attend plus que vous pour continuer cette belle aventure collective ! ●

Beauregard

Une nouvelle équipe municipale

À la suite de leur élection en tant que maire et premier adjoint, Nadia Guyon et Mickaël Bouchard ont rejoint les élus du conseil communautaire en début d'année 2024. ●



Saint-Didier-de-Formans

Ça roule toujours pour Antonin Rolland



En octobre dernier, une belle cérémonie a été organisée par la Commission vie locale, le Conseil municipal Junior (CMJ) et le Cyclo club du Formans (CCF) ainsi que les amis et la famille à l'occasion des 100 ans du célèbre coureur cycliste Antonin Rolland, natif du village.

Beaucoup de personnalités du monde du vélo avaient spécialement fait le déplacement à Sainte-Euphémie pour célébrer le sportif encore bien vaillant : Bernard Thevenet, ancien champion du Tour de France, Robert Alban, ancien cycliste professionnel, Gérard Claude, doyen du CCF, Jacky Augagneur, peintre caladois, Jean-Paul Savart, journaliste sportif de France3.

"Tonin" fut touché par les témoignages diffusés de Jean Forestier, coureur cycliste professionnel et ami, Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, Bernard Hinault, ancien champion du Tour de France et du CMJ entre autres. La Mairie lui a remis la médaille du village, le CMJ le diplôme du centenaire et Jean-Paul Savart les 7 médailles du Comité Olympique en présence de Marc Péchoux, président de la CCDSV, ravi de partager ces précieux instants avec ce valeureux champion, coéquipier fidèle de Louison Bobet. ●

Toussieux

Des écoles accueillantes

Les écoles du Regroupement Pédagogique de Rancé et Toussieux (RPI) ont été labellisées "écoles accueillantes" de niveau 2 sur 3 par l'Éducation Nationale. Cette distinction valorise et remercie les équipes enseignantes pour leur engagement au quotidien, leur travail et leur volonté de toujours bien intégrer les adultes tels les nombreux apprentis en formation, le personnel rattaché à l'Éducation Nationale, aux mairies et à tous les services qui gravitent autour des écoles. Seules quatre écoles du Département ont été honorées de cette distinction. Le RPI Rancé-Toussieux est le seul dans le cadre d'un regroupement pédagogique. Matthieu Cordier, inspecteur de l'Éducation Nationale, a remis un prix aux directeurs à l'ouverture de la kermesse des écoles devant un public fort nombreux, ravi de cette reconnaissance. Le conseil municipal de Toussieux tient à féliciter l'ensemble de l'équipe enseignante pour cette belle dynamique. ●



Trévoux

Rénovation de la salle des fêtes, c'est parti



Cet équipement construit en 1937 va faire l'objet d'une réhabilitation lourde pour répondre aux normes actuelles et s'adapter aux nouveaux usages. Le projet inclut la création d'une salle de spectacle avec gradins d'une capacité de 248 places au rez-de-chaussée et d'une salle de réception en sous-sol avec la création d'une extension de chaque côté. Ces travaux amélioreront les performances thermiques, énergétiques, acoustiques et garantiront l'accessibilité et la sécurité incendie. Coût total : 3 millions d'euros HT, financés avec l'aide de l'État, de la Région et du Département (950 000 € environ). Ce nouvel équipement renforcera l'offre événementielle de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée. ●



Retour sur les transports en commun

Lors de notre tribune de décembre 2023, nous dénoncions le choix fait par la majorité de restructurer le réseau Saônibus en se focalisant sur le besoin des entreprises de faire venir des salariés de l'extérieur au détriment des besoins de déplacement des habitants du territoire. Un an après, il a bien fallu se rendre à l'évidence : cette solution ne répondait pas au besoin et la majorité a dû faire marche arrière. On a ainsi perdu un an et dans l'intervalle la circulation automobile a continué d'augmenter. Pour autant, ce retour en arrière ne marque aucune volonté politique de rendre les transports en commun plus efficace sur notre territoire : pas d'augmentation de cadencement, pas de simplification de la tarification entre les lignes Saônibus et celles de la région, pas de discussions pour entrer dans le syndicat des transports pour le Rhône et l'agglomération Lyonnaise (SYTRAL), seule solution permettant l'interconnexion avec les réseaux de la métropole Lyonnaise et de l'agglomération de Villefranche dont nous avons tant besoin. Une petite avancée néanmoins : le conseil communautaire a décidé la gratuité pour les abonnés du TER. Pourquoi ne pas aller au bout de la logique en élargissant la gratuité à l'ensemble des usagers, la billetterie représentant aujourd'hui moins de 3% des recettes ?

Retour sur les crèches

Il y a un an, le conseil communautaire attribuait la gestion de la crèche de Reyrieux à People&Baby, malgré les mises en garde que nous avons faites. Depuis, le livre «Les Ogres» de Victor Castanet (Flammarion) a montré le système pervers de ces sociétés privées, dont l'objectif est focalisé sur les profits au détriment de la qualité d'accueil de nos enfants. Une enquête judiciaire pour escroquerie/détournement de fonds publics, vient d'être ouverte à Paris. Souhaitons que la nouvelle crèche de Villeneuve échappe aux «Ogres».

Patrick Charrondière et Amina Leghnider,
pour le groupe Ecologie, Citoyenneté et SolidaritéSolidarité.

Quelle équilibre de gouvernance entre les communes et la comcom voulons-nous pour l'avenir ?

Madame, Monsieur, chers habitants de notre territoire Dombes Saône Vallée,

Comme chaque année, nous venons de recevoir le bilan d'activité 2023 de la CCDSV et au fil des pages de ce catalogue, nous découvrons la multitude des missions menées par la ComCom au service des habitants de nos communes.

A l'origine, les communautés de communes ont été créées pour être un outil au service des communes, où il était intéressant de mutualiser certains moyens. Un peu comme une CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole).

Aujourd'hui on constate que la ComCom n'a pas arrêté de grandir. Grosse structure multi-services de 64 personnes avec un budget annuel autour de 65 millions d'euros, la CCDSV s'est petit à petit installée comme incontournable dans le millefeuille administratif. Pour de plus en plus de sujets, elle décide en lieu et place des communes qui se vident de leurs compétences.

Face à ce constat, nous sommes quelques-uns à nous interroger :

- quel devenir souhaitons-nous pour nos communes qui à ce rythme, devenant des coquilles vides, vont finir par disparaître ?
- alors que la ComCom est perçue comme éloignée des administrés, quelle proximité des élus et des décisions souhaitons-nous offrir aux habitants de nos communes, avec quelle lisibilité ?

2025 est la dernière année du mandat avant les prochaines élections municipales de mars 2026. C'est donc le moment pour nous tous, élus mais aussi habitants, de choisir comment, pour le prochain mandat, nous voulons dessiner notre avenir local. Car, oui nous le pouvons.

Très bonne année 2025.

Bernard Rey

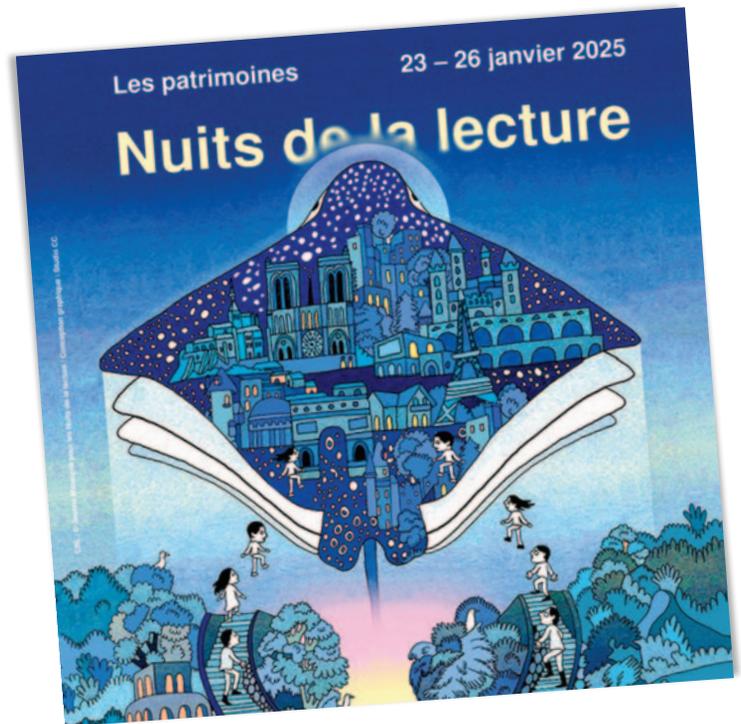
Nuits de la lecture

Vendredi 24 et samedi 25 janvier 2025

Dans le cadre de la 9^e édition des Nuits de la lecture portant sur le thème des patrimoines, le Pays d'art et d'histoire vous propose une visite en famille dans le Carré Patrimoines. Venez (re)découvrir l'apothicairerie à la lumière de la lampe torche ! Une visite qui vous permettra d'en savoir plus sur cette ancienne pharmacie et qui révélera peut-être quelques mystères d'apothicaires.

- Vendredi 24 janvier de 17h à 18h30 : Les petits champions de la lecture avec les CM1-CM2 de l'école de Parcieux
- Samedi 25 janvier de 16h à 19h : Atelier carnet avec "Mes millefeuilles de catberger" et atelier sérigraphie "Fabrique ton marque-pages" avec "unique en série"
- Samedi à 16h : A petits pas, atelier Bookface : Portrait photo, crée une illusion d'optique en plaçant un livre devant ton visage ! jeux de société et ateliers créatifs en libre.
- Samedi de 18h à 19h : Visite à la lampe torche !
- Samedi à 19h30 : Verre de l'amitié
- Samedi à 20h15 : Spectacle surprise

Tout public, entrée libre avec inscription sur place pour les ateliers (reliure, sérigraphie et visites).



Événements ouverts à tous

JANVIER

1^{er} janvier

Concert du Nouvel An "Viennois"

À 17h

Salle des fêtes, Sainte-Euphémie



FÉVRIER

16 février

Concert gospel

Église Notre-Dame de la Miséricorde, Ars-sur-Formans

MARS

7 mars



3^e édition Femmes d'hier et d'aujourd'hui
Espace culturel La Passerelle, Trévoux

22 mars

Soirée irlandaise

Espace Raymond Sanloup, Savigneux

De mars à juin

Le Moi(s) du Coin

Théâtre participatif

- 30 mars 9h à 17h
- 13 avril 9h à 17h
- 10 mai 9h à 17h
- 17 mai 9h à 19h30
- 14 juin 19h30

Plus de détails à venir sur sortir.ccdsv.fr

AVRIL

5 et 6 avril

Journées européennes des métiers d'art sur le thème "Traits d'union". Ateliers, rencontres, animations, n'hésitez à pousser la porte des ateliers pour découvrir la créativité et le savoir-faire des artisans d'art. Sur tout le territoire



6 avril

La balade artistique du Formans

De 9h à 15h

Salle des fêtes, Saint-Didier-de-Formans

18 avril

Zoom une bête de ciné-concert

À 20h30 - gratuit

Galet, Reyrieux

26 avril

Concert de Fado

Soirée portugaise

À 20h

Galet, Reyrieux

MAI

17 et 18 mai

Mai à vélo

Communauté de communes

18 mai

Cigale de Lyon

17h

Église, Sainte-Euphémie

Du 23 au 25 mai

Festival Les Éclats

Galet, Reyrieux

Du 31 mai au 14 juillet

Biennale ArtFareins

11h à 19h les week-ends
Fareins et divers lieux publics du territoire

Consultez l'agenda et annoncez vos événements sur le portail sortir.ccdsv.fr



Pour en savoir + :

Office de tourisme

• Ars Trévoux

au 04 74 00 36 32 ou sur ars-trevoux.com